



Mettre en œuvre les recommandations relatives au bien-être du personnel enseignant

*« Tout comme les enseignants nous soutiennent tous,
nous devons soutenir les enseignants. »*

Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies

Le Groupe de haut niveau sur la profession enseignante a été convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies en réponse à la pénurie mondiale d'enseignant·e·s. Le Groupe a réuni des universitaires, des ministres, des ancien·ne·s président·e·s, des enseignant·e·s et des étudiant·e·s ainsi que leurs syndicats. Chargé de fournir des conseils stratégiques aux gouvernements afin de faire en sorte que le droit de chaque enfant à un·e enseignant·e soit garanti, le groupe a formulé [59 recommandations](#).

Les recommandations couvrent un large éventail de sujets, tels que les salaires, les conditions de travail et la sécurité d'emploi, la pratique professionnelle, le genre, l'équité et la diversité, le dialogue social et la négociation collective, la technologie et l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation, sans oublier le financement de l'éducation.

Ces recommandations larges et progressistes offrent une occasion unique d'apporter un changement réel dans la vie de millions d'enseignant·e·s et d'élèves dans le monde.

Que dit le Groupe de haut niveau sur le bien-être du personnel enseignant ?

[Le bien-être du personnel enseignant](#) peut englober des éléments tels que la satisfaction au travail, la stabilité financière, la santé physique et mentale et l'autonomie professionnelle. L'amélioration du bien-être du personnel enseignant implique d'accorder de l'attention aux conditions de travail, à la charge de travail, à l'épuisement émotionnel et au sentiment de sécurité, notamment en luttant contre la violence, la discrimination et le harcèlement. Le bien-être est également lié à l'identité professionnelle et aux convictions des enseignant·e·s, y compris leur efficacité personnelle et leur motivation (OCDE, 2021).

Le Groupe de haut niveau reconnaît que « les enseignants doivent travailler dans un climat de sécurité, de soutien et de bien-être et bénéficier de conditions de travail décentes » (UNESCO/OIT, page 2). Il appelle à l'adoption de politiques nationales exhaustives en faveur des enseignant·e·s pour prendre en compte le bien-être du personnel enseignant (recommandation n° 4) et à la mise en place de commissions nationales multipartites. Ces commissions devraient s'attaquer à la charge de travail et au bien-être dans le cadre des solutions à mettre en place pour remédier à la pénurie d'enseignant·e·s.



LA FORCE DU PUBLIC:
**ENSEMBLE
ON FAIT
ECOLE**



**#Ensemble
OnFaitÉcole**



Mettre en œuvre les recommandations relatives au bien-être du personnel enseignant

Recommandation n° 38 → Santé mentale et bien-être général

Une recommandation particulière concerne directement le bien-être :

38. Les conditions de travail devraient promouvoir la santé mentale et le bien-être des enseignants à tous égards. Les autorités éducatives devraient, en collaboration avec les enseignants et leurs organisations, déployer des politiques systémiques en matière de bien-être des enseignants, qui se reflètent dans leurs conditions de service.

De nombreuses autres recommandations portent également sur la mise en place de conditions propices qui contribuent au bien-être du personnel enseignant. Il s'agit notamment des recommandations suivantes :

Recommandation n° 37 → Des conditions de travail de qualité

Le bien-être du personnel enseignant est directement affecté par leurs conditions de travail. Le Groupe de haut niveau insiste sur les multiples éléments nécessaires à des conditions de travail de qualité, notamment des tailles de classe et une charge de travail gérables et un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

37. Les conditions de travail devraient également prévoir des modalités contractuelles stables, un lieu de travail sûr et sain, des ratios enseignant/élève gérables, des structures d'appui pour gérer les comportements problématiques de certains élèves, des charges de travail équilibrées, un logement sûr, abordable et adéquat, des possibilités de formation et de développement professionnel pertinentes, accessibles et de qualité, un accès équitable à la technologie et à d'autres ressources, une protection sociale et des retraites adéquates, sans oublier un aménagement du temps de travail (y compris les tâches extérieures aux cours en classe, telles que la préparation des cours, les corrections et les contacts avec les élèves et les parents en dehors de la classe) qui offre un temps de repos adéquat et permette de concilier vie privée et vie professionnelle.

Recommandation n° 18 → Assurer la protection contre l'intimidation

La sécurité personnelle et l'autonomie professionnelle sont toutes deux essentielles au bien-être du personnel enseignant. Le Groupe de haut niveau appelle les gouvernements à protéger les enseignant-e-s contre les attaques et les ingérences.



LA FORCE DU PUBLIC:
**ENSEMBLE
ON FAIT
ÉCOLE**



**#Ensemble
OnFaitÉcole**



Mettre en œuvre les recommandations relatives au bien-être du personnel enseignant

18. *La violence, le harcèlement et l'intimidation ou les menaces, d'où qu'elles viennent, portent atteinte à la condition et à la dignité des enseignants et à leurs fonctions éducatives. Des ressources adéquates doivent être libérées pour assurer la sécurité et la protection contre l'intimidation et les ingérences extérieures à l'égard des enseignants et des établissements scolaires. Les gouvernements devraient élaborer des politiques qui dissuadent les menaces futures en mettant leurs auteurs face à leurs responsabilités.*

Recommandation n° 15 → **Condition et dignité de la profession enseignante**

Le bien-être du personnel enseignant est affecté par leur sentiment d'agir de manière professionnelle. Le Groupe de haut niveau souligne l'importance de faire confiance au personnel enseignant, de lui accorder de l'autonomie et de faire en sorte qu'il puisse participer à la prise de décisions relatives à leur travail.

15. *La condition et la dignité des enseignants sont également directement liées à leur capacité à influencer les politiques relatives à leur travail, notamment les programmes de cours et les pratiques pédagogiques. Les politiques devraient garantir une action et une autonomie des enseignants fondées sur la connaissance, la compétence et la responsabilité, dans les limites des objectifs éducatifs, et devraient favoriser l'établissement d'un climat de confiance et de respect entre les autorités scolaires, les communautés, les apprenants et les enseignants. Les gouvernements devraient également faire en sorte que les enseignants et leurs organisations puissent participer au dialogue social, y compris la négociation collective, et au dialogue politique sur toutes les questions touchant à leur profession.*

Recommandations n° 26 et n° 27

→ **Développement et pratiques professionnels – mentorat et collaboration**

Le bien-être du personnel enseignant est également lié à l'efficacité personnelle. Le Groupe de haut niveau formule vingt recommandations sur la formation et le développement professionnel (recommandations n° 20 à 31). Toutes visent à contribuer au renforcement des capacités du personnel enseignant. Nous en soulignerons deux. La première traite de la nécessité de soutenir les nouveaux·elles enseignant·e-s. Ce soutien est particulièrement important pour le bien-être du personnel enseignant nouvellement qualifié et peut contribuer aux efforts



LA FORCE DU PUBLIC:
**ENSEMBLE
ON FAIT
ÉCOLE**



**#Ensemble
OnFaitÉcole**



Mettre en œuvre les recommandations relatives au bien-être du personnel enseignant

destinés à retenir les enseignant·e·s dans la profession.

26. *Les nouveaux enseignants devraient bénéficier d'une initiation et d'un mentorat adéquat sous la direction d'enseignants expérimentés et dûment qualifiés, d'une charge de travail réduite et de ressources appropriées durant les premières années afin de leur permettre de développer leurs compétences. Le mentorat devrait se poursuivre pendant plusieurs années et les mentors devraient être formés, soutenus et rémunérés..*

La seconde concerne l'importance de promouvoir la collaboration.

27. *Les politiques devraient promouvoir l'enseignement en tant que profession collaborative, dotée d'un espace, de temps et de ressources adéquats pour une planification collaborative, des communautés de pratiques et une pratique réfléchie par les enseignants et entre eux, à l'intérieur de leur établissement d'enseignement et en dehors de celui-ci. Les autorités éducatives peuvent soutenir ces efforts. Les enseignants devraient être encouragés à créer des équipes pluridisciplinaires pour enseigner les matières de base du programme selon des unités thématiques.*

Recommandation n° 10 → **Assurer le bien-être de tout le personnel enseignant**

Le Groupe de haut niveau reconnaît la nécessité d'élaborer des politiques ciblées afin d'attirer et de retenir des enseignant·e·s issu·e·s de groupes marginalisés et de soutenir le bien-être d'enseignant·e·s provenant de différents milieux.

10. *Les gouvernements devraient élaborer des politiques et des mesures en vue de promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion au sein du corps enseignant, en particulier pour les groupes vulnérables et marginalisés, en commençant par une planification des effectifs. Des politiques ciblées devraient attirer des groupes marginalisés vers la profession et faire en sorte qu'ils soient encouragés à continuer à enseigner. Ces politiques devraient comprendre des dispositions en vue de promouvoir l'occupation de postes de direction par des femmes et des membres de groupes marginalisés, de protéger les enseignants contre toute forme de violence et de harcèlement, notamment la violence fondée sur le genre, et de leur assurer une protection sociale. Les politiques devraient également garantir des filières gratuites vers une formation de qualité des enseignants, une rémunération et des conditions de travail adéquates et un environnement inclusif pour les enseignants dans toute leur diversité, notamment pour les enseignants handicapés, ainsi que répondre aux besoins de garde d'enfants et d'aide à la famille des enseignants.*



LA FORCE DU PUBLIC:
**ENSEMBLE
ON FAIT
ÉCOLE**



**#Ensemble
OnFaitÉcole**



Mettre en œuvre les recommandations relatives au bien-être du personnel enseignant

Recommandation n° 12 → **Le bien-être du personnel enseignant dans des situations d'urgence**

Les recommandations insistent sur l'importance de protéger le bien-être des enseignant·e·s travaillant dans des situations d'urgence. Outre des salaires décents et le respect de leurs droits fondamentaux du travail, ces enseignant·e·s ont besoin d'un soutien ciblé en rapport avec les conditions difficiles dans lesquelles ils·elles travaillent.

12. Les gouvernements devraient élaborer des politiques claires afin de soutenir les enseignants qui travaillent dans des régions en crise, des camps de réfugiés et des zones en proie à la violence, comme celle des gangs. Ces politiques devraient tendre à fournir un soutien adéquat et un accès approprié au développement professionnel, à promouvoir le bien-être des enseignants en répondant à leurs besoins physiques, émotionnels et psychosociaux, et à renforcer le statut de tous les enseignants travaillant dans des environnements de crise et de déplacement. Le financement de l'éducation doit être géré de manière à assurer la continuité du service en cas de perturbations dues à des crises. Il convient également d'envisager l'octroi d'une prime de risque. Les enseignants travaillant dans des situations de crise doivent percevoir, en temps et en heure, un salaire régulier et adéquat.



LA FORCE DU PUBLIC:
**ENSEMBLE
ON FAIT
ÉCOLE**



**#Ensemble
OnFaitÉcole**

Le bien-être du personnel enseignant est essentiel au bien-être des élèves. L'Internationale de l'Éducation est déterminée à collaborer avec les organisations membres pour faire en sorte que le bien-être du personnel enseignant figure en haut des priorités et que les recommandations du Groupe de haut niveau des Nations Unies deviennent une réalité pour les enseignant·e·s où qu'ils·elles se trouvent dans le monde.

Rejoignez-nous !